

## COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 05/07/2019

**Présents** : Mrs & Mmes Gérard PICOD, Maire, Patrick BERTHIER, Valérie GERARD, Martine DEREPAS, Nicolas VOYARD, Adjoint, Lionel ISSELIN, Xavier BRESSON, Véronique BERTHIER, Olivier VOILLEMIER, Christelle VEDRENNE, Rudy GUTTON, Laurence WAGNER, Christophe BOURLIER

**Absentes excusées** : Mmes Laurence MAIZIERES (pouvoir à M. Rudy GUTTON), Linda DUBOS.

**Secrétaire de séance** : Mme Christelle VEDRENNE.

La séance est ouverte à 21 H 15,

Après approbation unanime du Procès-Verbal de la réunion du 7 juin 2019, le Conseil Municipal :

- **Prend connaissance** du cahier des préfigurations pour la « mise en valeur architecturale et paysagère du carrefour de Clairvaux (intersection RD 396 et RD 12) consécutivement à la dernière réunion avec le bureau d'étude BEBV et **formule** quelques remarques sur l'intégration des aménagements à prévoir dans le parc du « Château ».
- **Est informé** de la visite de Madame la Garde des Sceaux à Clairvaux lundi 8 juillet 2019.
- **Entend** le compte-rendu du COTECH pour la réhabilitation du site de CLAIRVAUX et de redynamisation du territoire de BAR SUR AUBE et **autorise** le maire à signer la convention à intervenir.
- **Soutient** le projet proposé par les Syndicats des Personnels de la Maison Centrale pour maintenir une activité pénitentiaire dans le cadre d'un programme pilote qui pourrait être mis en œuvre avec le nouveau « contrat réinsertion » du Ministère de la Justice. Des partenariats sont en cours d'expérimentation avec des exploitants viticoles.
- **Est informé** de la rencontre positive avec Monsieur le Président de l'Ordre des Médecins dans le cadre des démarches entreprises pour l'installation d'un médecin généraliste sur la Commune.
- **Accepte** le devis d'un montant de 11 898 € TTC pour la mise en place d'un service de télé-médecine à la pharmacie, la formation d'une opératrice supplémentaire (1140 € TTC) et **sollicite** les subventions correspondantes auprès du Conseil Départemental et de l'Agence Régionale de Santé.
- **Saisi** le Comité Technique Paritaire concernant la protection complémentaire des Agents territoriaux.
- **Est informé** sur la situation d'un agent en congé maladie ordinaire et du recrutement d'un contrat CDD afin d'assurer la continuité du service.
- **Prend connaissance** de la fiche d'information avec la répartition de droit commun du prélèvement et reversement du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) et **constate** que la commune ne sera ni redevable ni éligible au FPIC pour l'exercice 2019.
- **Prononce** à la demande de Monsieur le Percepteur, l'admission en non-valeur de 1030 € de créances sur le budget principal pour des droits de place non acquittés sur les périodes 2017-2018. **Ajuste** les prévisions budgétaires en conséquence.
- **Prend connaissance** du rapport d'activité 2018 du SDEDA (Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets de l'Aube).
- **Accepte** la rétrocession à la Commune et à titre gracieux de la concession N°663.
- **Se réjouit** du retrait officiel de la mesure d'encaissement des ventes de bois des communes par l'ONF. Seules les communes volontaires pourront demander à en « bénéficier ».
- **Décide** de prendre en charge l'achat des lots des enfants pour les jeux du 14 juillet 2019 et **est invité** à participer aux festivités organisées à l'occasion de la Fête Nationale (retraite aux flambeaux 13/07 et repas + jeux 14/07).
- **Fixe** à 100 € sa participation au cadeau de départ en retraite de Monsieur le Directeur du Groupe Scolaire des Forges.
- L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures 15.

Le Maire,

G. PICOD.